

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2023-86

ANNULE ET REMPLACE la délibération DB2023-71 Suite à erreur matérielle

Date de la convocation : 07/09/23

Membres en exercice : 24

Membres présents : 15

Membres votants : 18

Le quatorze septembre deux mille vingt-trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes ANDREY Danielle, LAMPSON - GUEILLIOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DE POUILLY Jean, DUGARD Yann, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, RICHELET Jean Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VALET Bruno.

Représentés : M. Dominique DANNEAUX donne pouvoir à M. Christophe MANCEAUX, M. FLEURY Vincent donne pouvoir à M. CANIVENQ Roland, M. Désiré NANJL donne pouvoir à M. SINGLIT Benoit, M. Pierre POTRON donne pouvoir à M. Pierre LAURENT CHAUVET

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

**OBJET : DISPOSITIF TOITURES/FAÇADES :
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » ;

Vu la délibération n°DC2021/11 du Conseil Communautaire du 17/02/2021 adoptant la révision du dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau pour l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes pour la rénovation de toitures/façades :

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
[REDACTED]	[REDACTED] 08390 LES GRANDES ARMOISES	PO	Façade	4 700,00 €	4 500,00 €	1 125,00 €
[REDACTED]	[REDACTED] 08400 VOUZIERES	PO	Toiture	14 994,63 €	10 000,00 €	1 500,00 €
[REDACTED]	[REDACTED] 08250 OLIZY-PRIMAT	PO	Façade	13 428,80 €	7 576,80 €	1 894,20 €

		PB	Toiture	11 955,29 €	10 000,00 €	1 500,00 €
	08390 LES PETITES ARMOISES					

Montant subvention Façade	Nombre de dossiers	2	18 128,80 €	12 076,80 €	3 019,20 €
Montant subvention toiture	Nombre de dossiers	2	26 949,92 €	20 000,00 €	3 000,00 €
	TOTAL	4	45 078,72 €	32 076,80 €	6 019,20 €

- CHARGE le Président ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,


Benoit SINGLIT